



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. limitée
17 juillet 2000
Français
Original: anglais

Troisième session ordinaire de 2000

25-29 septembre 2000, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour provisoire, liste annotée des documents
et plan de travail**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	2
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
2. Système d'allocation des ressources	2
3. Questions financières, budgétaires et administratives	3
4. Programme consultatif technique	3
5. Programmes de pays et questions connexes	3
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
6. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	4
7. Questions financières, budgétaires et administratives	4
8. Évaluation	6
9. Cadres de coopération de pays et questions connexes	6
10. Coopération technique entre pays en développement	9
11. Questions diverses	9

Liste annotée des documents

Point 1. Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire, liste annotée des documents et plan de travail **DP/2000/L.4**

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session et approuvera le plan de travail. Un plan de travail provisoire figure en annexe à la présente note. Conformément à la pratique établie, si le Conseil termine l'examen d'un point plus tôt que prévu, il peut passer immédiatement à l'examen du point suivant.

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2000 **DP/2000/27**

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2000.

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2000 **DP/2000/28**

Ce document est une compilation des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2000.

Avant-projet de plan de travail du Conseil d'administration pour 2001 **DP/2000/CRP.13**

Conformément à sa décision 96/25, le Conseil d'administration sera saisi d'un avant-projet de plan de travail pour 2001, qui est structuré autour des trois sessions ordinaires du Conseil prévues en 2001 (au lieu des quatre les années précédentes) qui donneront cinq semaines au total. Le plan de travail reflète les grandes questions prioritaires qui seront examinées par le Conseil en 2001.

Cet avant-projet, révisé et complété sur la base des observations formulées et des décisions prises à la troisième session ordinaire de 2000, sera soumis au Conseil d'administration pour adoption à sa première session ordinaire de 2001.

Débat consacré au FNUAP

Point 2. Système d'allocation des ressources

Examen du système d'allocation des ressources du FNUAP aux programmes de pays **DP/FPA/2000/14**

Ce rapport a été établi en application du paragraphe 14 de la décision 96/15, dans lequel le Conseil d'administration a recommandé que le Directeur exécutif procède à des examens quinquennaux du système d'allocation des ressources et évalue notamment les indicateurs et les niveaux des seuils.

Le Conseil d'administration pourrait prendre une décision, peut-être sur la base des éléments figurant dans ce rapport.

Point 3. Questions financières, budgétaires et administratives

Examen de la situation financière, 1999

DP/FPA/2000/15

Ce rapport récapitule, à l'intention du Conseil d'administration, la situation financière du FNUAP en 1999. Aux fins de comparaison, des informations financières concernant l'année 1998 sont également présentées dans le texte et les tableaux de ce rapport.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ce rapport.

Mise à jour des estimations des recettes du FNUAP en 2000

Rapport oral

Un rapport oral sera présenté au Conseil d'administration conformément à ses décisions 1999/21 et 2000/9, dans lesquelles il a demandé à recevoir une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et autres ressources, avec indication de toute augmentation ou réduction importante des recettes prévues pour 2000.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ce rapport.

Point 4. Programme consultatif technique

Rapport intérimaire sur l'application des arrangements relatifs au Programme consultatif technique

DP/FPA/2000/16

Ce rapport est présenté au Conseil d'administration en application du paragraphe 9 de sa décision 1999/19. Il contient une analyse de la façon dont les équipes d'appui aux pays et les services consultatifs techniques permettent de répondre aux besoins d'appui technique et stratégique des pays, une explication du suivi du Programme consultatif technique et une description de la façon dont sont utilisés les experts nationaux et régionaux en matière de renforcement des capacités nationales et d'établissement de réseaux dans le cadre du Programme consultatif technique.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ce rapport.

Point 5. Programmes de pays et questions connexes

Le Conseil d'administration pourrait approuver les programmes de pays ci-après :

Assistance au Gouvernement cambodgien

DP/FPA/KHM/2

Assistance au Gouvernement vietnamien

DP/FPA/VNM/6

Débat consacré au PNUD

Point 6. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

UNOPS : Prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 2000-2001

DP/2000/37

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les prévisions budgétaires révisées et les procédures de création de postes de la classe D-1

DP/2000/38

Les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice 2000-2001 sont présentées avec des informations concernant la situation financière pour l'exercice biennal ayant pris fin le 31 décembre 1999. Ces prévisions confirment que l'UNOPS continue à fonctionner selon le principe de l'autofinancement.

UNOPS : Annexe statistique

DP/2000/37/Add.1

Ce rapport contient neuf tableaux présentant des données statistiques sur l'exécution des programmes et sur les achats effectués pendant l'exercice biennal 1998-1999.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ces documents.

Responsabilité du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour les questions relatives au personnel

DP/2000/30

Ce rapport présente un aperçu des mesures prises pour les délégations de pouvoir de l'Administrateur du PNUD au Directeur exécutif pour les questions relatives au personnel. Il contient en outre un examen des procédures actuelles de création de postes et recommande que les procédures suivies pour les postes de la classe P-5 et des postes de rang inférieur soient étendues aux postes de la classe D-1.

Point 7. Questions financières, budgétaires et administratives**Examen financier annuel, 1999**

DP/2000/29

Ce rapport contient un examen de la situation financière du PNUD en 1999, y compris des indications sur le montant, la source et la destination des ressources autres que les ressources de base, conformément au paragraphe 11 de la décision 98/2. Il contient une analyse financière de toutes les activités gérées par le PNUD.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ce rapport et en particulier de la diminution continue des contributions volontaires aux ressources ordinaires du PNUD, ce qui a contraint le PNUD à puiser dans sa réserve opérationnelle pendant le premier semestre de 2000.

Informations détaillées concernant l'examen financier annuel pour 1999

DP/2000/29/Add.1

Ce document présente des informations détaillées, sous forme de tableau, sur les mouvements nets de contribution et des états financiers ainsi qu'une récapitulation de tous les fonds d'affectation spéciale actifs et des informations sur les fonds d'affectation spéciale créés en 1999. Ainsi que l'a demandé le Conseil d'administration dans sa décision 98/2, ce rapport contient également des informations sur la source et la destination des ressources autres que les ressources de base.

Mise à jour concernant le budget de 2000-2001 (décision 99/23) Rapport oral

Le rapport oral fait le point de la situation actuelle des ressources dans la perspective du budget biennal des services d'appui du PNUD.

**Plan révisé d'allocation des ressources DP/2000/31
et plan de financement pluriannuel révisé (décision 99/23)**

Ce document présente les principaux enseignements tirés à ce jour de l'introduction de la gestion axée sur les résultats au PNUD. Ainsi qu'il est noté dans ce rapport, s'il est prématuré de dégager des enseignements définitifs, une analyse du plan stratégique et des rapports annuels axés sur les résultats a déjà permis de formuler plusieurs considérations importantes ayant nettement des répercussions sur le fonctionnement des structures.

Rapport statistique annuel (achats de biens et services) DP/2000/32

Ce rapport résume les activités du Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI) à l'appui de procédures d'achat efficaces et transparentes dans le cadre de l'exécution nationale; les contributions du BSAI aux initiatives de services communs du Secrétaire général; et les activités du BSAI visant à mieux informer le milieu des affaires des biens et services que l'ONU a besoin d'acheter.

**Rapport du Bureau des services d'achats interorganisations DP/2000/33
(décision 96/2)**

Ce rapport contient des données statistiques détaillées par pays d'achats, organisme des Nations Unies et source de financement. Il contient également des tableaux récapitulants les profils des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques ainsi que des listes des grands contrats d'achat de biens et services financés par le PNUD.

**Informations sur les dépenses de coopération technique DP/2000/39
du système des Nations Unies, 1999**

Ce document récapitule les dépenses de coopération technique des organismes des Nations Unies pendant la période 1994-1999, ainsi qu'une récapitulation des contributions extrabudgétaires aux agents d'exécution.

**Informations sur les dépenses de coopération technique DP/2000/39/Add.1
du système des Nations Unies, 1999 : Additif**

Ce document contient des renseignements plus détaillés sur les dépenses de coopération technique, présentés sous forme de tableau statistique.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ces rapports.

Point 8. Évaluation**Évaluation : Rapport de l'Administrateur DP/2000/34**

Ce rapport sur l'évaluation, qui porte sur la période allant de janvier 1999 à juin 2000, met en lumière quatre domaines stratégiques dans lesquels les activités d'évaluation ont contribué à accroître l'efficacité du PNUD : a) adaptation des ins-

truments de suivi et d'évaluation à la gestion axée sur les résultats; b) renforcement de la responsabilité opérationnelle; c) promotion du savoir institutionnel; et d) analyse, au niveau macroéconomique, des résultats obtenus sur la base des données d'évaluation. Ce rapport met en lumière les difficultés du renforcement du rôle de suivi et d'évaluation, au moment où la gestion axée sur les résultats est mieux assurée au PNUD.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte du rapport de l'Administrateur sur l'évaluation.

Efficacité du PNUD en matière de développement **DP/2000/CRP.15**

Ce rapport sera une version plus détaillée du rapport de l'Administrateur sur l'évaluation, l'accent étant mis sur la section III de ce rapport, l'analyse de l'efficacité du PNUD en matière de développement. Il s'appuiera également sur les conclusions de l'évaluation qui a été faite.

Rapport intérimaire sur la suite donnée à l'évaluation des relations entre le PNUD et l'UNOPS : examen conjoint des recommandations **DP/2000/35**

Il s'agit d'un rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées lors de l'évaluation des relations entre l'UNOPS et le PNUD, qui avait été présenté à la deuxième session ordinaire de 2000. Un rapport final sera présenté au Conseil à sa session annuelle de 2001.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ce rapport.

Point 9. Cadres de coopération de pays et questions connexes

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver les cadres de coopération de pays ci-après :

Deuxième cadre de coopération pour les Maldives	DP/CCF/MDV/2
Deuxième cadre de coopération pour le Viet Nam	DP/CCF/VIE/2
Deuxième cadre de coopération pour l'Arménie	DP/CCF/ARM/2
Deuxième cadre de coopération pour la République tchèque	DP/CCF/CZE/2
Deuxième cadre de coopération pour la Hongrie	DP/CCF/HUN/2
Deuxième cadre de coopération pour la Pologne	DP/CCF/POL/2
Deuxième cadre de coopération pour la Slovaquie	DP/CCF/SLO/2
Deuxième cadre de coopération pour la Slovénie	DP/CCF/SVN/2
Deuxième cadre de coopération pour l'Ouzbékistan	DP/CCF/UZB/2

Le Conseil d'administration pourrait approuver les prolongations ci-après des cadres de coopération de pays :

Deuxième prolongation du premier cadre de coopération pour la Bulgarie	DP/CCF/BUL/1/EXTENSION II
---	----------------------------------

Première prolongation du premier cadre de coopération pour El Salvador DP/CCF/ELS/1/
EXTENSION I

Première prolongation du premier cadre de coopération pour le Venezuela DP/CCF/VEN/1/
EXTENSION I

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte des prolongations ci-après des cadres de coopération de pays :

Première prolongation du premier cadre de coopération pour la Guinée équatoriale DP/CCF/EQG/1/
EXTENSION I

Première prolongation du premier cadre de coopération pour le Togo DP/CCF/TOG/1/
EXTENSION I

Première prolongation du premier cadre de coopération pour la République populaire démocratique de Corée DP/CCF/DRK/1/
EXTENSION I

Première prolongation du premier cadre de coopération pour le Belize DP/CCF/BEL/1/
EXTENSION I

Première prolongation du premier cadre de coopération pour le Costa Rica DP/CCF/COS/1/
EXTENSION I

Première prolongation du premier cadre de coopération pour le Honduras DP/CCF/HON/1/
EXTENSION I

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte des rapports d'examen des pays soumis à son examen conformément à sa décision 96/7 :

Premier rapport d'examen pour l'Ouganda DP/CRR/UGA/1

Premier rapport d'examen pour l'Algérie DP/CRR/ALG/1

Premier rapport d'examen pour la Pologne DP/CRR/POL/1

Premier rapport d'examen pour le Guatemala DP/CRR/GUA/1

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte des examens ci-après des cadres de coopération régionale :

Examen du cadre de coopération régionale avec l'Afrique DP/RRR/RBA/1

Examen du cadre de coopération régionale avec l'Asie et le Pacifique DP/RRR/RAP/1

Examen du cadre de coopération régionale avec l'Europe et la Communauté d'États indépendants DP/RRR/REC/1

Examen du cadre de coopération régionale avec l'Amérique latine et les Caraïbes DP/RRR/RLA/1

Examen du premier cadre de coopération mondiale DP/GRR/GCF/1

La période sur laquelle porte le premier cadre de coopération mondiale adopté par le Conseil d'administration en septembre 1997 s'achèvera en décembre 2000, d'où la nécessité d'examiner le cadre de coopération mondiale avant la présentation du deuxième cadre de coopération mondiale au Conseil d'administration, en janvier 2001. Cet examen situe le cadre de coopération mondiale dans le contexte mondial

et rappelle dans quelle situation il a été mis en oeuvre. Il analyse les résultats obtenus et étudie les problèmes de gestion. Les conclusions et les recommandations qui y sont présentées seront prises en considération lors de la préparation du deuxième cadre de coopération mondiale.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de l'examen du premier cadre de coopération mondiale.

Renforcement des partenariats pour la mise en valeur des terres arides et l'élimination de la pauvreté – le rôle du PNUD et les activités entreprises à l'appui de la Conférence des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les zones gravement touchées par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique **DP/2000/CRP.14**

Ce rapport contient des informations sur le nouveau rôle du PNUD à l'appui de la mise en valeur de terres arides et de l'application de la Convention depuis 1995 et met en lumière les relations étroites entre la mise en valeur des terres arides dans le monde et la mission d'élimination de la pauvreté du PNUD, ainsi que les activités entreprises par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS) et divers programmes du PNUD à l'appui de la Convention sur la désertification dans les pays touchés du monde entier. Il examine également les problèmes qui se posent aux pays touchés et les difficultés de l'acheminement du soutien du PNUD, notamment en matière de financement. Il présente le nouveau Plan d'action du BNUS, qui met l'accent sur la décentralisation des activités opérationnelles à des groupes régionaux en Afrique, en Asie et dans d'autres régions et sur la transformation du BNUS de service d'exécution des projets en instrument d'élaboration des politiques, de plaidoyer et de prise en considération des problèmes des terres arides dans les stratégies et plans nationaux de développement et dans les cadres de coopération de pays du PNUD.

Le Conseil d'administration est invité à prendre acte de ce rapport.

Assistance au Timor oriental : note de l'Administrateur **DP/2000/40**

Le Conseil d'administration pourrait autoriser l'Administrateur à approuver l'assistance au Timor oriental projet par projet pour la période 2000-2003, compte tenu des objectifs et des résultats escomptés des activités proposées, tels qu'ils sont décrits dans le document.

Assistance au Myanmar **Rapport oral**

Le Conseil d'administration entendra un rapport oral sur l'évaluation et l'analyse annuelles de l'Initiative pour le développement humain, conformément à sa décision 98/14. Un rapport écrit détaillé sera présenté à la première session ordinaire du Conseil en janvier 2001.

Point 10. Coopération technique entre pays en développement

Coopération technique entre pays en développement : suite donnée à la résolution 99/11 **DP/2000/36**

Dans sa décision 99/11, le Conseil d'administration a prié l'Administrateur d'établir un rapport qui permettrait au Conseil d'envisager d'accroître les ressources consacrées aux activités des CTPD, compte tenu du paragraphe 43 de la résolution 53/192 de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1998. En conséquence, ce rapport présente une évaluation des résultats des activités proposées par le Groupe spécial de la CTPD au titre du cadre de coopération ainsi que des propositions d'amélioration du programme de travail en vue de renforcer la CTPD au PNUD et dans les organismes des Nations Unies.

Le Conseil d'administration pourrait prendre une décision, peut-être sur la base des éléments contenus dans le rapport.

Point 11. Questions diverses

Comité de coordination des questions sanitaires

Le Conseil d'administration est invité à confirmer les représentants désignés par les groupes régionaux pour un mandat de deux ans au Comité UNICEF/OMS/FNUAP de coordination des questions sanitaires.

**Plan de travail provisoire
Conseil d'administration du PNUD/FNUAP
Troisième session ordinaire de 2000
(du 25 au 29 septembre 2000)**

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Lundi 25 septembre	Matin	1	Questions d'organisation : ordre du jour et plan de travail; rapport sur les travaux de la session annuelle de 2000; liste des questions que le Conseil d'administration devra examiner en 2001
			<i>Débat consacré au FNUAP</i>
		2	Système de répartition des ressources
	Après-midi	2	Système d'allocation des ressources (<i>suite</i>)
Mardi 26 septembre	Matin	3	Questions financières, budgétaires et administratives
	Après-midi	4	Programme consultatif technique
		5	Programmes de pays et questions connexes
Mercredi 27 septembre	Matin		<i>Débat consacré au PNUD</i>
		6	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
	Après-midi	7	Questions financières, budgétaires et administratives
Jeudi 28 septembre	Matin	7	Questions financières, budgétaires et administratives (<i>suite</i>)
	Après-midi	8	Évaluation
Vendredi 29 septembre	Matin	9	Cadres de coopération de pays et questions connexes
	Après-midi	10	Coopération technique entre pays en développement
			Décision en suspens
		11	Questions diverses
		1	Questions d'organisation